

Les expansions du nom

Une expansion du nom désigne la **fonction des mots qui complètent le nom**.

Ces mots peuvent être des **adjectifs**, des **groupes prépositionnels** compléments du nom, des propositions subordonnées **relatives** ou **complétives**.

1) Les épithètes

- C'est une fonction le plus souvent associée à un **adjectif**.

Celui-ci peut être :

- antéposé
- postposé
- antéposé ou postposé avec un **changement de signification**
(ex : un ami petit / un petit ami)

- Les adjectifs peuvent avoir leurs **compléments propres** et former des **groupes adjectivaux**.

Ces compléments peuvent être :

- des **adverbes d'intensité** (ex : très vilain)
- des **groupes prépositionnels** (ex : fier de sa réussite)
- des **compléments prépositionnels** (ex : heureux d'être là)

- D'autres mots peuvent être **épithètes** : – les **participes passés** et **présents**
– les **noms** dépourvus de déterminants (ex : un avion fantôme)

- Les noms, participes et adjectifs peuvent aussi être **apposés**. Dans ce cas, ils ne complètent pas un seul nom mais **tout le groupe nominal**.

Ex : Le vieux poète, soucieux de mélodie, aimait les vers impairs. / Brûlant, le sable lui chauffa les orteils. / Vif comme l'éclair, il sauta sur ses pieds.

→ **Attention** : l'attribut du sujet n'est pas une expansion du nom. Il appartient au **groupe verbal**.
C'est aussi le cas pour les attributs du COD.

2) Les groupes prépositionnels compléments du nom

Un groupe prépositionnel est composé d'une **préposition + un groupe nominal**.

Un groupe prépositionnel est le plus souvent un **complément du nom** (généralement introduit par « de »). Ex : le livre de Pierre / la forêt de pins / le chat derrière toi / le hollandais sans peine

Il peut aussi être un **complément circonstanciel**, un COI, un COS (ex : J'ai donné mes lunettes à Juliette = **COS de donner**), un **attribut**, etc.

Il n'est donc **pas toujours** un complément du nom.

3) Les subordonnées relatives et complétives

La **subordonnée relative qui suit un nom** est une expansion de celui-ci.

Elle peut **commuter** avec un **adjectif**.

Ex : J'aime les histoires que vous racontez (= on peut remplacer « que vous racontez » par *drôle, émouvantes*, etc.)

La **subordonnée complétive** peut être l'expansion d'un nom **abstrait**.

Ex : L'idée qu'elle puisse échouer ne lui est pas venue.

4) Expansion déterminative ou explicative ?

Les **expansions déterminatives** apportent des **informations nécessaires** pour identifier le GN ou le nom qu'elles complètent.

Ex : Le mois de février est toujours très froid.

Les **expansions explicatives** apportent des **informations complémentaires** qui ne participent pas à la détermination complète du GN ou du nom.

Ex : La voiture, qui roulait doucement, dérapa.

5) Les subordonnées infinitives

La proposition infinitive est une **subordonnée** qui n'est introduite par **aucun mot subordonnant**. Son verbe est à **l'infinitif**.

Une subordonnée infinitive possède plusieurs **propriétés** :

- son verbe est à **l'infinitif** et possède son **sujet propre** (exprimé et différent du sujet du verbe principal)
- une subordonnée infinitive est **toujours COD d'un verbe perceptif** (c'est-à-dire en relation avec un des 5 sens) :
 - voir
 - regarder
 - entendre
 - écouter
 - sentir
 - toucher, etc.
 - + les verbes *laisser* et *faire*

On voit voler des pigeons dans le ciel.

« voir » est un verbe de perception. « voler des pigeons dans le ciel » est la proposition infinitive, qui joue le rôle de COD du verbe voir. « des pigeons » est le sujet du verbe « voler ».

Ma fille aime les vêtements bleus, je la regarde choisir une robe de cette couleur.

« regarder » est un verbe de perception. « choisir une robe de cette couleur » est la proposition infinitive, qui joue le rôle de COD du verbe voir. Le pronom « la » est le sujet du verbe « choisir ».

5) Les subordonnées participiales

La proposition participiale est une **subordonnée** qui n'est introduite par **aucun mot subordonnant**. Son verbe est **au participe présent, au participe passé ou au participe composé**.

Une subordonnée participiale possède plusieurs **propriétés** :

- son verbe est au **participe présent** (= simultanéité des actions), au **participe passé** (= antériorité de l'action) ou au **participe composé** (= antériorité de l'action). Il possède son **sujet propre**.

Attention : si le participe **n'a pas son sujet propre**, on ne peut **pas parler de subordonnée participiale**.

Prenant son fils par la main, elle traversa la route → « elle » est sujet de « prenant » **ET** de « traversa ».

Le vent soufflant très fort, le bateau accéléra brusquement.

« soufflant » est un participe présent dont le sujet est « le vent ». Expression de la simultanéité.

La pelouse tondue, il alla s'asseoir sur la terrasse.

« tondue » est un participe passé dont le sujet est « la pelouse ». Expression de l'antériorité.

La voiture étant tombée en panne, il emprunta celle de son ami.

« étant tombée » est un participe composé dont le sujet est « la voiture ». Expression de l'antériorité.